



Mairie de
Lagorce

Lagorce, le 3 avril 2025

Département de
la Gironde
Arrondissement de
LIBOURNE
Canton du Nord-
Libournais

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Conformément à l'arrêté municipal n° 19/2025, l'accès piéton partant du monument aux morts et permettant d'accéder aux abords de l'école sera fermé du 14 avril au 11 mai 2025.

Je vous rappelle qu'afin d'assurer une protection optimale lors de la rentrée ou la sortie de l'école, de vos enfants, un nouveau parking a été créé à proximité de l'entrée, en prolongement du stade. Le stationnement devant l'école est donc interdit (sauf personnel autorisé).

La taille de ce nouveau parking permet de recevoir la totalité des véhicules des parents d'élèves.

Il n'y a donc aucune raison de stationner sur une autre zone qui n'est pas protégée.

Merci de votre compréhension.

Le Maire
LAVIDALIEB

